

For the Republic of South Africa, export restrictions apply to goods that may be useful in maintaining the apartheid regime. These include all items on the ECL, as well as the following categories: aircraft, aircraft parts and engines, electronic and telecommunications equipment, data processing equipment and software and four-wheel drive vehicles. Permits are generally denied for these goods unless they are intended for medical, humanitarian, life saving or educational purposes.

#### Issuance of Export Permits

An export permit is required before an item included in the ECL may be exported from Canada to any destination, with the general exception of the United States. This requirement enables Canada to meet international commitments, such as prohibiting trade in endangered species and preventing the proliferation of missile technology and biological, chemical and nuclear weapons. Atomic materials and equipment, logs, pulpwood, roe herring, red cedar bolts and blocks and sugars are amongst the goods requiring permits for export to the United States. Permits are also required to export specified goods to countries on the ACL.

En ce qui concerne la République sud-africaine, des restrictions sont appliquées à l'exportation de marchandises qui peuvent être utilisées pour maintenir le régime de l'apartheid. Ce sont par exemple toutes les marchandises mentionnées dans la LMEC ainsi que les catégories de marchandises suivantes : aéronefs, pièces et moteurs d'aéronef, matériel électronique et de télécommunications, matériel et logiciels de traitement de données et véhicules à quatre roues motrices. Les licences sont généralement refusées pour ces marchandises sauf si elles sont destinées à des fins humanitaires ou éducationnelles ou à sauver des vies.

#### Délivrance de licences d'exportation

Une licence d'exportation est nécessaire pour qu'un article figurant sur la LMEC puisse être exporté vers quelque destination que ce soit, à l'exception, dans la plupart des cas, des États-Unis. Cette exigence permet au Canada d'honorer ses engagements internationaux, comme celui d'interdire le commerce des espèces menacées d'extinction et d'empêcher la prolifération des techniques liées aux missiles ainsi que des armes biologiques, chimiques et nucléaires. Les matières et équipements nucléaires, les billes, la pâte de bois, le hareng rogué, les billons et les blocs de cèdre rouge et le sucre sont au nombre des marchandises dont l'exportation aux États-Unis nécessite une licence. Des licences sont également requises pour exporter certaines marchandises vers les pays de la LPV.